



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ASSOCIATION DU PUBLIC SUR LA BIÈVRE (94)

Echanges citoyens pour une renaissance de la Bièvre

Du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle les rejets des petites industries installées sur la rive aval de la Bièvre provoquent des nuisances importantes. Cette pollution va causer sa disparition dans les égouts de l'agglomération parisienne. A la fin du XX^e siècle, les habitants réalisent que la Bièvre est menacée. C'est le début d'une importante mobilisation citoyenne et des pouvoirs publics. Aujourd'hui l'implication du Conseil général du Val-de-Marne avec l'appui du syndicat mixte (SMBVB), la réalisation d'un contrat de bassin, permettent d'instaurer un dialogue avec les habitants afin de les mettre au cœur du projet. Monsieur Bridey témoigne...

ENGAGEMENT D'UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE : LES CAFES CITOYENS

« Après une présentation conviviale, les citoyens ont été invités à se rendre sur les futurs sites où la Bièvre va resurgir. Les chefs de projets ont expliqué les différents enjeux et comment, dans un environnement très urbanisé, la rivière va reprendre vie. Durant deux heures, autour d'un café, les habitants ont été conviés à répondre à plusieurs questions, en petits groupes. Collectivement ils ont fait part de leurs propres interrogations et propositions aux autres participants et au conseil général.

Ces rendez-vous participatifs avaient pour objectif de définir les grands principes d'une vie quotidienne en harmonie avec la Bièvre.

UN DYNAMISME DE TERRAIN : LES PROMENADES CONFERENCES

Les citoyens ont été invités à des « balades d'hier et d'aujourd'hui ». Ces découvertes thématiques ont permis de percevoir les secrets de la Bièvre : antique berceau des tanneries et blanchisseries, aqueducs et ancienne grotte artificielle qui démontre une volonté d'un déploiement hydraulique. Animées par une historienne spécialiste de la Bièvre, ces promenades commentées d'une heure trente étaient gratuites. La finalité était d'aider les habitants à s'approprier la Bièvre pour entretenir un dialogue constructif.



© SMBVB/2010

« Le contrat de bassin pour la réouverture de la Bièvre aval : un outil au service de la Bièvre et des citoyens. »

Jean-Jacques BRIDEY,

Président du Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB),
député-maire de Fresnes (Val-de-Marne)

Le 6 octobre 2012, les habitants étaient invités à venir poursuivre les échanges autour du projet de réouverture de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses. Suite des cafés citoyens, cette initiative est l'occasion de faire un point d'étape sur l'avancée du projet.

La mobilisation citoyenne apporte de manière certaine une plus-value sur le projet de la réouverture de la Bièvre aval ».

La Bièvre : **36 km** de long dont **20 km** à ciel ouvert
200 km² de bassin versant , **780 000** habitants
Près de **2 kilomètres de rivière réouverte** d'ici 2015
Contrat de bassin pour la réouverture de la Bièvre : **216 millions euros TTC**
Partenaires : Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre, Conseils généraux 92 et 94, Communautés d'agglomérations des hauts de Bièvre et du Val de Bièvre, SIAAP, Agence de l'eau Seine-Normandie, Conseil régional d'Ile-de-France

Dans leurs collectivités, les élus le savent bien, l'implication des habitants est une clef de la réussite des politiques de l'eau. Ils prennent des initiatives innovantes pour associer le public à la gestion de l'eau et des territoires.

Dans les grands bassins hydrographiques, le public est associé à l'élaboration des plans de gestion pour l'eau : les Sdage. Aujourd'hui, les comités de bassin et les agences de l'eau poursuivent l'action en engageant 13 milliards d'euros sur six ans pour l'eau et les milieux aquatiques. Et ils consultent les habitants et les élus sur les questions à résoudre pour parvenir à un bon état des eaux dans les 10 prochaines années.